

En savoir + en quelques indicateurs ...

La part des femmes dans l'encadrement, plus particulièrement aux niveaux les plus élevés, a nettement progressé chez LCL ces dernières années.

➔ *A fin 2014, LCL compte près de 47 % de femmes parmi les cadres et 33% de femmes parmi les cadres des niveaux de classification K et hors classe.*

La durée entre deux changements de niveau de classification est quasi identique entre les hommes et les femmes cadres en 2014 mais demeure plus faible pour les techniciens que pour les techniciennes.

➔ *A fin 2014, une technicienne change de niveau en moyenne tous les 4 ans et 1 mois alors qu'un technicien le fait au bout de 3 ans et 2 mois. Les cadres quant à eux changent de niveau en moyenne tous les 6 ans et demi.*

Quant à la rémunération mensuelle moyenne, elle est quasiment identique en ce qui concerne les techniciens et est plus nettement en faveur des hommes chez les cadres.

➔ *En 2014, le salaire mensuel moyen d'une technicienne est de 2550 euros contre 2595 euros pour un technicien et de 4518 euros pour les hommes cadres contre 4033 euros pour les femmes cadres.*